



15ème législature

Question N° : 16882	De M. Pierre-Yves Bournazel (UDI, Agir et Indépendants - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Situation politique au Cameroun	Analyse > Situation politique au Cameroun.
Question publiée au JO le : 12/02/2019 Réponse publiée au JO le : 12/03/2019 page : 2418		

Texte de la question

M. Pierre-Yves Bournazel attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation au Cameroun. Depuis la fin du mois d'octobre 2018, le Cameroun connaît une situation politique difficile suite aux récentes élections présidentielles. Des manifestations ont lieu au Cameroun mais également dans de nombreux pays européens dont la France, suite aux dernières élections. À Paris, une cinquantaine de manifestants camerounais ont envahi samedi 26 janvier 2019, l'ambassade du Cameroun. La communauté camerounaise de France s'inquiète de cette situation, tant pour la stabilité du pays que pour la prise en compte des revendications des manifestants camerounais et des violences perpétrées. Compte tenu des relations diplomatiques qui unissent les deux pays et de la nécessité de trouver une issue favorable à ces tensions, il souhaiterait connaître la position de la France vis-à-vis de la situation politique au Cameroun.

Texte de la réponse

La France suit avec une grande attention l'évolution de la situation au Cameroun. Elle le fait car le Cameroun est un pays ami, important pour la stabilité de l'Afrique centrale et où se trouvent plus de 6 500 ressortissants français. La France poursuit ses efforts auprès des autorités camerounaises pour un règlement politique durable de la crise. La France est préoccupée par la situation de M. Kamto, détenu depuis le 28 janvier et inculpé notamment pour rébellion, insurrection et hostilité contre la patrie. Elle a marqué cette préoccupation par une déclaration de la porte-parole du ministère de l'Europe et des affaires étrangères le 13 février dernier. L'opposition camerounaise, dont il est l'une des figures, doit pouvoir s'exprimer librement, dans le respect de la loi. La France est également préoccupée par la montée des discours pouvant provoquer des tensions communautaires, y compris venant de responsables gouvernementaux. Par ailleurs, la France a fermement condamné l'intrusion qui a eu lieu le 26 janvier dans les locaux de l'ambassade du Cameroun à Paris.